



## EXTRAIT Du Registre des délibérations du Conseil de la Communauté

Délibération DC 2020-020

### **OBJET : MONTANT DES COMPENSATIONS DE SERVICE PUBLIC 2020 POUR LES CRECHES ASSOCIATIVES**

L'An deux mille vingt, le cinq du mois de mars à 17 h, le Conseil de la Communauté s'est réuni à QUILLAN, au siège administratif, 1, avenue François Mitterrand à QUILLAN, suite à la convocation faite le 28 février 2020 par Monsieur le Président.

**Etaient présents** : Serge MOUNIÉ (Artigues), René LAFFONT (Belcaire), Martine DEJEAN (Belfort sur Rébenty), Patrice PIVOST (Belvianes et Cavirac), Jean-Michel MICHEZ (Belvis), Michel NAIT MERABET (Cailla), Didier MONTAGNE (Campagna de Sault), Gilbert SIMON (Campagne sur Aude), David FERNANDEZ (Campagne sur Aude), Bernard VAQUIÉ (Camurac), Jean-Jacques AULOMBARD (Chalabre), Gérard CANAL (Chalabre), Évelyne GARROS (Chalabre), Jacky ONDEDIEU (Coudons), Gaston TRIBILLAC (Escouloubre), Georges REVERTE (Espéraza), Didier PARIS (Fontanès de Sault), Patrick EMERY (Galinagues), Dominique BRUCHET (GINCLA), Yves ANIORT (Granes), Jacques GALY (La Pradelle-Puilaurens), Christian ARAGOU (Le Bousquet) Honoré GERVAIS (Le Clat), Denis BRUNEL (Marsa), Francis SAVY (Mazuby), Gérard JALIBERT (Montfort sur Boulzane), Francis ROUTELOUS (Montjardin) Marie-Antoinette MOULIS (Niort de Sault), Jean-Paul MARTINEZ (Peyrefite du Razès), Claude DELOUSTAL (Puivert), Madeleine PUJOL (Puivert), Josiane CAZENAVE (Quillan), Nadia PARACHINI (Quillan), Christian MAUGARD (Quillan), Isabelle SZYMANSKI (Quillan), Patrick CASAIL (Quillan), Jean-Pierre SALVAT (Rivel), Georges DUBRUNFAUT (Rodome), Sébastien TORREILLES (Salvezines), Daniel LEFEBVRE (Sonnac sur l'Hers), Serge BACAVE (Saint Benoît), Jean-Jacques MARTY (Saint Ferriol), Serge WEINBERG (Saint Jean de Paracol), Didier AVEILHA (Saint Julia de Bec), Louis SIRE (Saint Just et le Bézu), Richard ASSENS (Saint Louis et Parahou), Francine AICART (Saint Martin Lys), Guy BARGAS (Sainte Colombe sur Guette), Thierry COUTEAU (Sainte Colombe sur l'Hers), Jean-Christophe GAUVRIT (Tréziers), Anthony CHANAUD (Val du Faby) Georges BENNAVAIL (Val du Faby)

**Procuration** : Christophe PIQUEMAL (Aunat) procuration à Jean Michel MICHEZ, Marcel MARTINEZ (Axat) à Christian MAUGARD, Guy CLÉMENT (Axat) procuration à Sébastien TORREILLES, Jean Claude PELOFI (Comus) procuration à Serge MOUNIE, Chantal PRIOUL (Espéraza) procuration à Georges REVERTE, Lydie MUNIER (Joucou) procuration à Martine DEJEAN, Alain BONNERY (Nébias) procuration à Yves ANIORT, Jean BICHOF (Quillan) procuration à Josiane CAZENAVE, Pierre CASTEL (Quillan) procuration à Jacques GALY, Jacques SIMON (Quillan) procuration à Nadia PARACHINI, Andrée BROUSSARD (Quillan) procuration à Jacques SIMON, Thierry CABROL (Quirbajou) procuration à Didier MONTAGNE, Sébastien DAIGNEAUX (Bessède de Sault) à Richard ASSENS, François LACROIX (Espezet) procuration à Marie Antoinette MOULIS Jean-Pierre ESPOSITO (Roquefeuil) procuration à Francis SAVY, Josette FONTANEAU (Val de l'Ambronne) procuration à Christian ARAGOU, Frédéric BRAVO (Val de Lambronne) procuration à Patrick EMERY,

**Excusés** : Joliette VAN DER LUUR COSTE (Chalabre), Daniel TORRES (Corbières), René PESQUE (Counozouls), Claire LAFFOURCADE (Courtauly), Pierre CROS (Espéraza), Jean-Claude TOLLON (Espéraza), Virginie ORTIZ (Espéraza), Gérard GILLION (Espéraza), Dalila KHALFA (Espéraza), Daniel CALVI (GINOLES), Gérard FABRE (Mérial), Marc SAN FRANCISCO (La Fajolle), Jacques MANDRAU (Quillan), Marie-Christine FERRE (Quillan), Sébastien AMOUROUX (Quillan), Janine CASTEL (Quillan),



Monique SAINT JEVIN (Roquefort de Sault), Aurélien PIERRON (Sainte Colombe sur l'Hers) Marc RIVALS (Villefort).

Secrétaire de séance : David FERNANDEZ

Nombre de conseillers en exercice : 88

Présents : 52

Votants : 69

Conformément aux conventions d'objectifs dans le cadre du Service d'Intérêt Economique Général pour la gestion des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant avec les associations *Vanille et Chocolat* et *Les petits loups*, les compensations financières nécessaires à l'exécution des obligations de service public apportées par la Communauté de Communes sont fixées annuellement par délibération de son Conseil, sur la base des demandes des associations.

En 2019, ce concours financier s'élevait à :

- 128 000 € à l'association *Vanille et chocolat* pour la gestion des EAJE « Vanille et Chocolat » à Chalabre et « Les petites bulles » à Sainte Colombe sur l'Hers,
- et 59 000 € à l'association *Les petits loups* pour la gestion de l'EAJE « Les petits loups » à Espezel.

Pour l'année 2020, les demandes présentées par les associations s'établissent comme suit :

- 139 000 € pour l'association *Vanille et chocolat*,
- et 59 000 € pour l'association *Les petits loups*.

Il est donc proposé au Conseil de se prononcer sur le montant des CSP 2020, au regard des éléments présentés par ces structures associatives.

**Le Conseil,**

**Vu les conventions d'objectifs 2020-2023 avec les EAJE associatifs, et notamment leur article 15,**

**Vu les demandes présentées par les associations *Vanille et chocolat* et *Les petits loups*,**

**Considérant le débat,**

**Il est proposé de renouveler le montant des CSP à hauteur des montants versés en 2019 soit :**

- **128 000 € pour l'association *Vanille et chocolat*,**
- **et 59 000 € pour l'association *Les petits loups*.**

**Après en avoir délibéré à la majorité, par 58 voix POUR, 5 voix CONTRE et 6 ABSTENTIONS:**

**(Article unique)**

**- DECIDE de fixer les compensations de service public 2020 pour la petite enfance à :**

- **128 000 € à l'association *Vanille et chocolat* pour la gestion des EAJE « Vanille et Chocolat » à Chalabre et « Les petites bulles » à Sainte Colombe sur l'Hers,**
- **et 59 000 € à l'association *Les petits loups* pour la gestion de l'EAJE « Les petits loups » à Espezel.**

Ainsi délibéré, à QUILLAN le 5 mars 2020

Pour extrait conforme,

*Transmis au représentant de l'Etat,  
le 09/03/2020  
Le Président certifie qu'un extrait de  
la présente délibération  
a été affiché conformément à la loi,  
le 09/03/2020*

